



**Conseil d'administration  
Séance du 27 novembre 2015**

**Délibération n° 30-2015  
Décision modificative n°2 du budget primitif 2015**

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu la délibération n° C-10-05-10 du Conseil communautaire de Caen la mer du 26 novembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 2010/284 Conseil municipal de la ville de Cherbourg-Octeville du 16 décembre 2010 ;
- Vu la délibération n° 10-115 du Conseil régional de Basse-Normandie du 17 décembre 2010 ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg ;

Lors de sa séance du 19 juin 2015, le Conseil d'administration a voté une première décision modificative à son budget primitif 2015 par section et par chapitre.

Quelques ajustements de crédits sont nécessaires par voie de décision modificative.

**PREFECTURE DU CALVADOS**

**04 DEC. 2015**

**COURRIER**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE					
chapitre	libellé	BP 2015 +DM1	Virement Ordonnateur	DM 2	BP+ DM1+ DM2
011	charges à caractère général	845 645,88		38 108,03	883 753,91
012	charges de personnel et frais assimilés	4 239 857,03		-	4 239 857,03
65	autres charges de gestion courante	29 000,00		- 6 029,20	22 970,80
66	charges financières				
67	charges exceptionnelles	36 654,40	3 000,00	- 1 650,20	38 004,20
68	dotations aux provisions				
022	dépenses imprévues	184 739,39	- 3 000,00	- 13 873,49	167 865,90
<b>total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>5 335 896,70</b>		<b>16 555,14</b>	<b>5 352 451,84</b>
023	virement à la section d'investissement				
042	opération d'ordre entre sections	93 295,00		6 598,83	99 893,83
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement				
<b>total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>93 295,00</b>		<b>6 598,83</b>	<b>99 893,83</b>
<b>total</b>		<b>5 429 191,70</b>		<b>23 153,97</b>	<b>5 452 345,67</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE					
chapitre	libellé	BP 2015 + DM1		DM 2	BP +DM1+ DM 2
013	atténuations de charges	-			-
70	ventes de produits et prestations	351 250,00		- 8 250,00	343 000,00
73	produits issus de la fiscalité	4 000,00		- 2 000,00	2 000,00
74	dotations, subventions et autres participations	4 625 966,00		18 685,07	4 644 651,07
75	autres produits de gestion courante	5 000,00		- 1 500,00	3 500,00
76	produits financiers				
77	produits exceptionnels	649,97		16 218,90	16 868,87
78	reprises sur provisions	-			-
<b>total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>4 986 865,97</b>		<b>23 153,97</b>	<b>5 010 019,94</b>
042	opération d'ordre entre sections				
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement				
<b>total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	442 325,73			442 325,73
<b>total</b>		<b>5 429 191,70</b>		<b>23 153,97</b>	<b>5 452 345,67</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE</b>			
<b>DEPENSES</b>	<b>BP 2015 + DM1</b>	<b>DM 2</b>	<b>BP+DM1+ DM 2</b>
<b>Opérations réelles</b>			
Dépenses financières			
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	22 000,00	- 8 100,41	13 899,59
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	87 496,27	14 699,24	102 195,51
<b>Total des opérations réelles</b>	<b>109 496,27</b>	<b>6 598,83</b>	<b>116 095,10</b>
<b>Opérations d'ordre</b>			
1391 Reprise des subventions au compte de résultat			
040 Opérations d'ordre entre sections			
<b>Total des opérations d'ordre</b>			
<b>Total des dépenses</b>	<b>109 496,27</b>	<b>6 598,83</b>	<b>116 095,10</b>
<b>001 Déficit d'investissement reporté</b>			
<b>Total réalisation + report</b>	<b>109 496,27</b>	<b>6 598,83</b>	<b>116 095,10</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE</b>			
<b>RECETTES</b>	<b>BP 2015 + DM1</b>	<b>DM 2</b>	<b>BP+DM1+DM 2</b>
<b>Opérations réelles</b>			
13 Subventions d'équipement reçues			
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés			
<b>Total des opérations réelles</b>			
<b>Opérations d'ordre</b>			
021 Virement de la section d'exploitation	-		-
040 Amortissements	93 295,00	6 598,83	99 893,83
<b>Total des opérations d'ordre</b>	<b>93 295,00</b>	<b>6 598,83</b>	<b>99 893,83</b>
<b>001 Solde d'exécution reporté</b>	<b>16 201,27</b>		<b>16 201,27</b>
<b>Total des recettes</b>	<b>109 496,27</b>	<b>6 598,83</b>	<b>116 095,10</b>

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT:**

### **Recettes :**

Réajustement de la ligne « dotations, subventions et autres participations » de : **+ 18 685,07 €**

- Participation de la Région Basse-Normandie : + 10 000 € pour le financement d'un projet de recherche dans le cadre de laboratoire de l'art et de l'eau : « Déplacer la terre / Un inventaire des bords »
- Participation de l'Etat : + 12 800 € incluant la prise en charge des frais de jurys de diplômes ; Remboursement des frais de jurys : - 7500 € puisque intégré dans la hausse de la participation de l'Etat au fonctionnement ; + 1 000 € participation supplémentaire pour un projet d'action partenariale (projet de recherche : « Déplacer la terre / Un inventaire des bords »)
- Bourses versées dans le cadre des départs Erasmus : + 2 370,07 € (montant réévalué en fonction de la réalité des départs des étudiants)

Ventes de produits et prestations : - **8 250 €**

- Prise en compte de la réalité des recettes depuis les inscriptions de début d'année

Produits issus de la fiscalité : - **2 000 €**

- Révision à la baisse du montant des recettes liées à la taxe d'apprentissage

Autres produits de gestion courante : - **1 500 €**

- Diminution des recettes de location des espaces (auditorium, atrium...)

### **Dépenses :**

Autres charges de gestion courante : - **6 029,20 €**

- Report en 2016 des participations aux activités des associations d'étudiants.

Charges à caractère général : + **38 108,03 €**

Principaux mouvements :

- Concentration sur l'exercice 2015 du nombre d'intervenants extérieurs rémunérés sous forme d'honoraires (conférences, workshops etc...) + vacation d'enseignement pour remplacer des enseignants suite à des demandes de mutation : + 15 000€
- Frais de transport divers : réservation dès 2015 de l'ensemble des voyages d'études du début d'année 2016 (Londres et Milan) : + 22 000€

Charges de personnel : **0 €**

- Les économies sur les frais de personnel (suite au gel de postes depuis octobre/novembre) impacteront davantage le budget 2016. Par mesure de prudence à un mois de la fin de l'année, il est préférable de ne pas diminuer les frais de personnel.

Dépenses imprévues : - **16 873,49 €**

- Diminution pour équilibrer la section en prévision des exercices suivants

**DELIBERATION**

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Adopte le projet de décision modificative n°2 du budget 2015 de l'ésam Caen/Cherbourg présenté ci-dessus.

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 26

Présents : 15

Votants : 21

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :

- La transmission en préfecture le
- La publication le

*Vote à Plénarité des voix*

PREFECTURE DU CALVADOS

04 DEC. 2015

COURRIER

